



Mai 2023

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne



La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Rédaction : les membres de la commission Communication et les Associations de la Commune. Les articles transmis par les Associations ne sont pas retouchés.

Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Chers Administrés,

Le printemps est arrivé, néanmoins, la pluviométrie demeure insuffisante pour amorcer sereinement la période estivale.

Cet état de fait laisse les experts, la préfecture et nous-mêmes dans l'inquiétude d'un risque de pénurie d'eau durant l'été prochain. Dans ce contexte, j'en appelle à votre vigilance pour veiller à sa bonne utilisation. Aussi, toutes les initiatives visant à réduire notre consommation d'eau potable sont fortement encouragées et suivies par chacun d'entre nous. Nous avons certes tenté d'anticiper ce phénomène en vous distribuant il y a plus d'un an, des économiseurs d'eau visant à modérer nos consommations journalières mais les bons gestes et les efforts doivent être démultipliés. Par ailleurs, outre la réduction de notre impact sur les ressources en eau, cela représente des économies non négligeables en cette période d'inflation.

Afin de répondre aux nouvelles exigences de raccordement liées à la vétusté de certains réseaux et à la mise en conformité des stations d'épuration, la Communauté de Communes du Gévaudan a décidé d'augmenter les tarifs de l'eau et de l'assainissement. Cet été, après le prochain relevé des compteurs, les factures d'eau et d'assainissement augmenteront de façon importante.

Compte tenu de l'impact des diverses augmentations sur le pouvoir d'achat et conformément à notre engagement, **le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des différentes taxes**, que ce soit sur le foncier bâti ou non bâti. Malgré cette décision, nos impôts fonciers augmenteront, car l'Etat a décidé d'augmenter d'environ 7% les bases sur lesquelles s'appliquent les différents taux.

Laissons place désormais aux projets de la commune visant à améliorer votre cadre de vie et votre confort. Comme vous avez pu le constater, **les travaux de la salle des fêtes et la construction de l'école avancent**, même si du retard a été pris par certaines entreprises. L'ouverture aura lieu un peu plus tard que prévu initialement. Les enseignants ont déjà choisi les aménagements intérieurs, les sols couleurs, etc...

Un point sur **l'urbanisme** : les deux bourgs principaux sont soumis aux décisions de l'Architecte des Bâtiments de France (A.B.F.) pour tous les permis de construire ou déclarations préalables d'urbanisme situés dans un rayon de 500 mètres autour de chaque église. Depuis un peu plus de six mois, un nouvel architecte est en poste, et sa lecture des dossiers diffère de la nôtre ou de celle de son prédécesseur. Sachez que nous tentons d'établir un dialogue constructif avec les services concernés pour trouver des solutions plus acceptables pour tous. Si vos projets sont portés par un architecte, qu'il n'hésite pas à me contacter avant le dépôt du permis.

Toujours en matière d'urbanisme, je souhaite également vous informer que l'État a décidé de tendre vers une Zéro Artificialisation Nette (Z.A.N.) d'ici 2050, et de réduire les terrains constructibles de 50% avant 2030. De ce fait, un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.L.U.I.) est en cours d'élaboration et devrait aboutir d'ici 2 à 3 ans. Il m'appartient d'informer les propriétaires de terrains actuellement constructibles que s'ils ne sont pas vendus d'ici là, il est possible que lors du prochain P.L.U.I., certains d'entre eux ne soient plus constructibles en raison de la mise en application de la Z.A.N. Comme le dit l'adage, un homme averti en vaut deux !

Les travaux d'aménagement de la bibliothèque de Chirac sont enfin terminés, et l'appartement créé au premier étage le sera mi-mai. L'aménagement de l'ancienne poste du Monastier devrait s'achever d'ici juin; une styliste/couturière s'y installera très prochainement. **Le réaménagement de l'ancienne école de Chirac en appartements est bien lancé.** Une présentation publique de ces travaux et de l'aménagement extérieur a eu lieu. Le permis a été validé, la consultation des entreprises aura lieu avant l'été, puis la signature du marché à l'automne, afin que les travaux débutent dès le transfert de l'école.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Mot du Maire

Le 5 avril, un atelier participatif, ouvert à tous, a été organisé, l'occasion de travailler sur **l'aménagement des places du centre de Chirac (place d'Entraygues, de la Piéta et de la Tour)**. Un grand merci à tous ceux qui ont participé et apporté des idées constructives que nous re-travaillons maintenant avec le cabinet FredonOccitanie, le C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) de Lozère, le PNR Aubrac et les architectes. Cet accompagnement est pris en charge à 100% par la région Occitanie, car nous avons été retenus à un appel à projets. Seulement cinq projets ont été retenus dans toute la région, Bourgs sur Colagne est la seule commune de Lozère.

Vous êtes nombreux à nous solliciter pour mettre en place des commerces dans les centres bourgs et notamment celui de Chirac. Suite à un appel à projets national, nous avons été sélectionnés par l'Association « Bouge ton coQ » pour nous accompagner dans l'installation d'une épicerie associative. **Je vous invite donc à venir en discuter ensemble, en présence des responsables de « Bouge ton coQ », le 24 mai à 18h30 à la salle des fêtes du Monastier.** Ils nous présenteront le fonctionnement, l'intérêt d'un tel système, dont l'un des atouts est des prix avantageux et une collaboration avec les producteurs locaux. La réussite ne dépendra que de votre engagement. Je vous rappelle l'importance de répondre au questionnaire et de participer à la réunion publique. Sans vous, le projet ne pourra aboutir.

Actuellement, les agents techniques, en collaboration avec le club photo, installent **un parcours photographique** au cœur de la commune. A partir du mois de mai, vous pourrez découvrir la première partie du parcours, composée d'environ 20 photos en taille XXL installées sur les façades de plusieurs maisons. Un grand merci aux propriétaires qui ont accepté et contribuent à la réussite de ce projet.

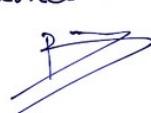
Pour conclure sur une **note festive**, n'oubliez pas de noter dans vos agendas **le week-end du 10 et 11 juin, la fête au Monastier, ainsi que le 30 juin, le 1er et le 2 juillet à Chirac**.

Je vous renouvelle notre volonté d'être à votre écoute, aussi n'hésitez pas à venir poser vos questions, à nous apporter vos informations et/ou suggestions : nous restons à votre écoute.

En ces temps incertains, le « faire ensemble » est plus que jamais d'actualité pour préserver notre cadre de vie et préserver notre environnement. Je vous souhaite un excellent printemps et vous donne rendez-vous lors des prochains événements organisés au sein de notre commune.

Bien cordialement,

Votre maire,

Lionel Bourniol


Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Un fruit à la Récré... Les enfants à la découverte des fruits

La commune de Bourgs sur Colagne poursuit son engagement dans l'opération « un fruit à la récré ».



Chaque fin de semaine, des fruits de saison sont distribués aux enfants des trois écoles pour leur goûter.

L'objectif, au-delà de la consommation d'un fruit participant à l'équilibre alimentaire des enfants, est aussi de leur faire découvrir certains fruits peu ou pas consommés en famille. Ainsi, depuis septembre, ils ont pu goûter des kakis, des noisettes, des dattes fraîches ou encore de la mangue.

Cette opération n'aurait pu voir le jour sans la collaboration pleine et entière des équipes enseignantes qui prennent un peu plus de leur temps pour coupler la distribution avec une dimension plus pédagogique.

Nous espérons que le retour à la maison est positif.

Cette opération coûte 1 500 euros par an à la commune, soutenue à la marge par l'Europe avec France Agrimer.

Profitons de ce moment pour remercier le personnel des cantines et des écoles pour leur dévouement au service des enfants de la commune.

C.C.A.S.

Un début d'année sous le signe de la convivialité !

Après 2 années d'absence, le repas des aînés de la commune a enfin pu être organisé le 15 janvier dernier.

Orchestré et offert par le C.C.A.S de la commune (Centre Communal d'Action Sociale), 180 personnes ont participé à ce rendez-vous annuel tant attendu. Une belle réussite, animée par Sylvain GERBAL, qui a égayé ce temps de convivialité, en accompagnant à l'accordéon les chanteurs de la chorale « les Joyeux Baladins ». Après un délicieux repas, nombreux danseurs ont enchaîné : valses, bournées, fox-trot, madison...

Le Maire, Lionel BOUNIOL, entouré de ses conseillers et de représentants du département, a adressé ses vœux et fait part de nombreux projets qui vont améliorer le cadre de vie de la commune.

Merci à nos aînés de la Villa Saint Jean qui avaient préparé de jolies compositions pour la décoration des tables. Nous remercions également tous les bénévoles qui ont contribué à faire de ce moment un temps convivial et fraternel.



Vote des taux des taxes communales

Pas d'augmentation du taux d'imposition pour 2023 pour :

- ✓ La taxe d'habitation,
- ✓ La taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.

Cette décision a été prise par les élus, à l'unanimité, lors du dernier Conseil Municipal d'avril 2023.

Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Bibliothèque René JAUDON

Mai 2022, la bibliothèque René JAUDON ferme ses portes. Les travaux de rénovation de la MTL, la création d'une nouvelle école, cantine, garderie, et la mise aux normes d'accessibilité de la bibliothèque sont prévus.

Mais le déménagement de l'école, laissait un grand vide au centre du village. La municipalité a donc décidé que le rez-de-chaussée de l'ancien presbytère, situé derrière l'église, serait un lieu idéal pour remettre avec la bibliothèque de l'animation au cœur du bourg.



Après 9 mois de travaux nous avons enfin pu intégrer les nouveaux locaux, et retrouver petits et grands. Cela fait environ deux mois que les enfants des écoles, heureux de découvrir des locaux gais et lumineux en ont pris possession. Une pièce leur a été consacrée, avec coussins, poufs, tabourets et même tapis, idéal avec le chauffage au sol.

De nouveaux rayonnages tout autour des différentes pièces permettent de recueillir tous les ouvrages, que ce soit documentaires, biographies, romans, thrillers et policiers, gros caractères, CD, DVD et BD. Il y en a vraiment pour tous les goûts. Si vous ne trouvez pas votre bonheur, la médiathèque départementale est présente pour pallier à nos manques.

L'extérieur de la bibliothèque, côté jardin, n'est pas encore terminé. Il est envisagé d'en faire un coin détente, en adéquation avec les places d'Entraygues et de la Piéta. Vous pourrez dès les beaux jours, sous les ombrages, trouver bancs et fauteuils pour un moment de lecture, et des animations pour tous les enfants, contes, lectures pourront y être animées.

Aussi n'hésitez plus et venez nous rencontrer. La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h.

Bibliothèque du Monastier

Spectacle TOC TOC TOC



Avec le soutien financier de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Occitanie, dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, l'événement « PREMIERES PAGES » s'est tenu le mercredi 22 Mars 2023 dans la salle COLUCCI de Bourgs sur Colagne. Une centaine de personnes, des enfants accompagnés par les nounous, les mamans, les papas, les grands-parents, les tatas, les animatrices, venus de divers secteurs géographiques ont pu prendre place avec méthodologie, vu le nombre important de participants.

Dans un espace scénique aménagé et plongé dans une obscurité relative, le spectacle « TOC TOC TOC » de la compagnie « Chamboule Tou théâtre » a captivé pendant 25 minutes petits et même très petits, et grands avec musiques et décors animés très explicites.

A la fin de la prestation, divers livres concernant le spectacle et la troupe mis à la disposition du public, ont servi de support pour échanger des propos autour de boissons offertes par la municipalité.

Merci aux personnels de la Médiathèque Départementale de la Lozère, aux deux acteurs du spectacle, aux équipes des deux bibliothèques du bourg, aux professionnels de la petite enfance, à la mairie, qui ont contribué à cette rencontre gratuite pour le public, conviviale, animée. Bref un gros succès.

D'autres prestations « PREMIERES PAGES » à venir à BOURGS SUR COLAGNE :

- ✓ **le mercredi 10 Mai à 10h à la bibliothèque « René JAUDON » de Chirac avec CONTELICOT**
- ✓ **dans le cadre scolaire, le jeudi 8 juin à l'école maternelle Claude ÉRIGNAC avec KATRIN'MAURE (participation financière de l'APEL de l'école Claude ÉRIGNAC pour la prestation de la conteuse)**

Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Journée Citoyenne



Petites et grandes mains sont les bienvenues !

Contact Mairie Bourgs s/ Colagne

- Courriel : mairie@bourgssurcolagne.fr
- Téléphone : Mairie au Monastier : **04.66.32.72.17**
Mairie à Chirac : **04.66.32.70.06**

IPNS

Ça bouge à Bourgs sur Colagne... La Presse en parle

Les Cardio-collègues 48 sensibilisent la jeunesse

Lundi 13 février, l'association Cardio-collègues 48 avait invité l'inspectrice, le maire et les trois directeurs d'école, pour offrir aux établissements des mallettes pédagogiques "apprendre à porter secours".

Chaque école a ainsi obtenu trois valises avec un contenu adapté à chaque âge des élèves du primaire : maternelle, cours préparatoire, élémentaires et moyens. Tout est réuni pour permettre aux élèves de s'interroger sur les signes d'alerte, sur les actions à engager : identifier le danger, avertir et éviter le suraccident.



Le matériel contenu est très riche : affiches, livrets de découverte, flashcards et oxymètres pour mesurer son cardio.

Comme l'ont annoncé les coprésidents, Jérôme Troncy et Michaël Turière, tout l'argent récolté par l'association lors de ses manifestations sportives est reversé pour faire vivre des actions à caractère éducatif.

Après un partenariat avec le lycée agricole Terre nouvelle, c'est naturellement auprès des plus jeunes que les membres bénévoles se sont tournés. L'inspectrice se propose de faire le relais de cette initiative en centralisant à Marvejols, une de ces mallettes pédagogiques, pour pouvoir éventuellement en faire profiter d'autres écoles de la circonscription.

Le maire, ancien pompier volontaire, remercie les membres de l'association en soulignant le rôle majeur de l'engagement bénévole.

L'association montre encore que le sport, au-delà de l'esprit de compétition, porte des valeurs de solidarité au service de la santé.

Article Midi Libre - Publié le 16/02/2023

La future ancienne école publique de Chirac accueillera cinq logements



Mercredi 1er février, la population de la commune était invitée à la salle des fêtes pour prendre connaissance de l'avant-projet de réhabilitation de la future ancienne école publique de Chirac et émettre ses points de vue sur le sujet.

L'école publique doit en effet bientôt déménager dans de nouveaux locaux et se pose alors la question du nouvel usage de l'immeuble situé au cœur historique du bourg. La commune manque encore de logements locatifs. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'aménager cinq logements aux normes actuelles.

Le projet a été confié au cabinet d'architecture d'Hélène Solignac, à Mende, qui, en personne, est venue présenter son projet à l'aide de diapositives, avec plans de masse et projection en 3D.

Cette réhabilitation sera l'occasion de réaménager les espaces publics autour de l'église. Étant dans un cadre historique protégé, l'architecte des bâtiments de France supervise le projet. L'aspect extérieur de l'immeuble ne sera pas modifié et des matériaux locaux ou respectueux de l'environnement seront employés.

La cour de récréation deviendra un espace public arboré avec un cheminement piétonnier de l'église à la bibliothèque. Un paysagiste sera retenu pour l'aménagement végétal.

Le rez-de-chaussée accueillera deux logements de 40 m² pour personnes à mobilité réduite, avec un rez-de-jardin pour chacun. Au premier étage, place à un grand appartement familial de 75 m², avec trois chambres et un accès extérieur grâce à la création d'un nouvel escalier. Enfin, deux appartements en duplex de 52 m² chacun permettront d'utiliser les combles.

Chaque appartement sera doté de placards. Les salles de bains et les cuisines seront équipées. L'immeuble sera chauffé grâce à la géothermie, système bien moins coûteux à l'usage.

Quid du préau et de la cantine ?

Pour ce qui concerne le préau et la cantine qui sont deux bâtiments indépendants, rien n'est encore décidé mais les idées fusent : un studio dans la cantine ? Un commerce dans le préau ?

Ce projet ambitieux et largement subventionné sera rapidement amorti. Il présente de nombreux avantages : valorisation du patrimoine communal, embellissement du village et installation de nouvelles personnes dans un lieu qui a tendance à se vider. La commune souhaite que ce projet aboutisse et se réalise rapidement. Article Midi Libre - Publié le 05/02/2023

Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Réhabilitation de l'école publique Marceau Crespin en logements

Après la réunion publique du 1^{er} février, ce projet a été présenté en séance et adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal



Préférence Commerce



Préférence Commerce, un label qui repose sur le respect d'au moins 80 critères du cahier des charges répartis, en quatre domaines principaux :

- ✓ l'environnement extérieur du magasin,
- ✓ son aspect intérieur,
- ✓ la relation client,
- ✓ la gestion et l'exploitation du magasin

Bravo à Éric et Colette

Mobilité

VéloPartaG'



Avec les beaux jours, les Vélos à Assistance Électrique (V.A.E.) sont de retour.

Pour vous inscrire, flashez le QR Code (présent sur les bornes ou ci-dessous) ou rendez-vous sur le site : www.green-on.fr/cc-gevaudan.html



Le véhicule électrique en auto-partage est en service depuis mi-février. Il est stationné au Monastier (Place de l'Église) et permet de se déplacer à moindre frais dans un rayon de 50 kms.

Vous pouvez le réserver à tout moment via le site <https://clem.mobi> ou flashez le QR Code.



Actualités Municipales

Travaux communaux : par l'équipe communale

- ✓ Ancienne poste du Monastier : finalisation des travaux pour l'accueil très prochainement d'une couturière.
- ✓ Salle Colucci : réalisation d'un petit local à l'extérieur pour stocker les chaises, les tables, l'auto laveuse, ... et optimiser l'espace de la salle des fêtes.
Au-dessus de ce local de stockage, une petite terrasse sera disponible en accès libre : pour de la lecture avec la bibliothèque, pour une activité du club du 3^{ème} âge, ou autres rendez-vous informels. Une table en bois et des bancs habilleront cet espace.
- ✓ Salle Colucci : réfection des peintures des couloirs et du côté « bar » et pose de carrelage dans la réserve.
- ✓ Elagage des arbres : parking de la gare, avenue de la République, espace BRINGER et aire de jeux du Chambon.
- ✓ Nettoyage : avec l'arrivée du printemps, le désherbage des massifs de fleurs de la commune et le nettoyage des rues ont débuté.
- ✓ Parcours photos : Le photo club expose un parcours photo dans la commune et les agents ont été sollicités pour aider à positionner les photos sur certaines habitations.
- ✓ Entretien des bâtiments communaux : diverses maintenances (faïence, changement d'ampoules, porte, ...).
- ✓ Chasse Neige et saleuse : suite à un hiver plutôt doux, des rotations matinales ont été effectuées.

Travaux communaux : par les entreprises locales

- ✓ Les travaux de voirie débutent plus tôt que les années précédentes :
 - réalisés : le quartier St Amans et le quartier Impasse du Safran (Réfection des trottoirs, murs, et pose de grilles pour la sécurité).
 - en cours de réalisation : la Rue de la Paurugue, la montée des Chabridelles et la Fare avec une finalisation de récupérations des eaux pluviales, une reprise de la chaussée et une voirie refaite par un enrobé à chaud,
 - comme annoncé dans la Gazette du mois de janvier, à venir : Bouos del bon, Le Régourdel, Rue des Aubépines, Rue du Champ Pointu, Route du Pont de la Chapelle et l'accès au complexe multifonctionnel.
- ✓ Finalisation de l'appartement au-dessus de la bibliothèque René JAUDON : Vous êtes invités à l'inauguration de ce lieu le 12 mai 2023 à 18h30.
- ✓ Complexe multifonctionnel : les travaux ont pris quelques semaines de retard à cause des intempéries, de retards de livraison des matériaux, d'artisans surchargés. Si les conditions sont optimales, l'ouverture de la salle des fêtes aura lieu dans le courant de l'automne. La nouvelle école publique ouvrira un peu plus tard.
- ✓ Rénovations énergétiques : l'ensemble des chantiers sont terminés :
 - *Salle COLUCCI, bibliothèque du Monastier, mairie du Monastier, salle du club des ainés* : gestion informatisée du chauffage et éclairage LED.
 - *Appartements au-dessus de la poste au MONASTIER et celui au-dessus du Nid des Délices* : isolation de la toiture et des murs.
 - *Centre de secours* : isolation et éclairage LED.
 - *École Claude ERIGNAC* : isolation par le sous-sol, installation de pompes à chaleur avec gestion informatisée du chauffage.
 - *Locaux communaux : cabinets médicaux kiné et gynécologue à CHIRAC* : installation pompes à chaleur, isolation extérieure et par le sous-sol.
- ✓ Cimetière de Chirac : les joints du mur du cimetière ont été repris et de la chaux a été injectée à l'intérieur pour éviter une détérioration plus importante.
- ✓ Chemin de Pratbins : quasiment impraticable, il a été entièrement repris sur 3 kms. Ce chantier a été réalisé avec des « matériaux sur place », en accord avec les agriculteurs.
- ✓ Maison à Moriès : démolition pour créer une place au cœur du bourg.

Actualités Municipales

Un parcours photo sur le savoir-faire local

Je suis la première.
Cherchez les autres ! ...



Vidéo protection

Dans un souci de renforcer la sécurité des biens et des personnes, il y a quelques temps, un système de vidéosurveillance a été mis en place sur le village du Monastier. Ces derniers temps, les dégradations, vols

et incivilités étant en hausse, le Conseil Municipal a décidé d'installer un système semblable sur Chirac.

Depuis le mois de décembre, le système est en cours de déploiement et sera pleinement opérationnel prochainement.

De nombreuses contraintes techniques ont dû être levées pour obtenir une



installation fonctionnelle, nous remercions nos différents partenaires pour leur écoute et leur professionnalisme.

C'est une dizaine de points qui vont ainsi bénéficier d'une protection vidéo. Ces endroits stratégiques n'ont pas été choisis par hasard et ont fait l'objet d'une étude par les services de la Gendarmerie. Le projet a ensuite été présenté et validé par la commission sécurité de la Préfecture. Conformément à la réglementation, le système enregistre 24h/24 et stocke les images, qui sont effacées automatiquement à l'issue de la période légale.

Côté finance, la commune a bénéficié d'une aide de l'État au travers du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

Restrictions de circulation

La fête votive de CHIRAC se déroulera les 30 juin, 1^{er} et 2 Juillet 2023. La fête aura lieu dans sa totalité sur la place de la Liberté et ses abords. Pour cette raison, la circulation automobile sera fortement impactée pendant la durée de la fête.

Des déviations seront mises en place :



- Pour sortir du « vieux CHIRAC » : rejoindre la RD 809 par la Rue des Diables Bleus ou la Rue d'Entraygues ou pont de l'Estouranche (en rose sur la carte)
- Au départ de la « Fare » et des lotissements situés Rue du Colonel CRESPIN et route du Villaret :
 - ✓ Soit prendre la route de la Vignasse (en orange sur la carte) pour rejoindre Le Monastier
 - ✓ Soit prendre la route de Vachery, pour rejoindre la route de la Croix des Anglais puis la départementale (en jaune sur la carte)

A noter que la circulation sera interdite le dimanche

« Route du Colonel CRESPIN et Route de Vachery » pour la course de « caisse à savons »

Interdiction totale de circulation à partir de 10h jusqu'à 12h puis de 13h30 jusqu'à 17h.



Les déviations par le Monastier ou route de Vachery resteront en place

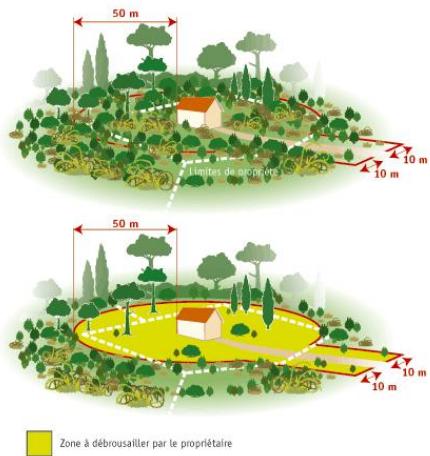
La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Actualités Municipales

Rappels concernant les obligations de propriétaires

L'obligation de débroussaillage autour des habitations

A l'approche de l'été qui s'annonce sec, la préfecture nous sensibilise



Les incendies de forêt sont une menace sérieuse pour les habitations. Cette obligation concerne les propriétaires ou occupants de terrains situés dans des zones exposées aux risques d'incendie de forêt ou broussailles. Pour cette raison, les autorités ont instauré **une obligation de débroussaillage dans un rayon de 50 mètres autour des habitations**. Cette mesure est destinée à réduire le risque d'incendie et à faciliter l'intervention des services de secours.

L'obligation de débroussailler est précisée par les articles L. 322-3 et L. 322-4 du code forestier. Selon ce texte, « le débroussaillement est obligatoire sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, installations, chantiers, travaux et activités diverses ».

Elle s'applique aux terrains bâtis et non bâtis, aux espaces verts, aux jardins, aux parcs et aux boisements.

Les propriétaires ont l'obligation de réaliser ces travaux avant le 1^{er} juillet de chaque année. En cas de non-respect de cette obligation, les propriétaires s'exposent à des sanctions financières, pénales et administratives.

Les maires sont chargés de veiller au respect de cette obligation et peuvent mettre en demeure les propriétaires de réaliser les travaux. Si ces derniers ne sont pas réalisés, les travaux peuvent être effectués d'office par la commune, aux frais du propriétaire.

Le débroussaillage est un outil essentiel pour la prévention des incendies de forêt et la protection des personnes et des biens. Les propriétaires ont donc une responsabilité importante dans la lutte contre les incendies et la préservation de l'environnement.



Les obligations concernant les interdictions de brûlage en tas



Le brûlage en tas est encadré par le Code de l'environnement.

L'article de loi concernant cette pratique est le suivant : « *L'article L541-21-1 du Code de l'environnement* » interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts, sauf dérogation accordée par le maire ou le préfet (Pour des écobuages professionnels par exemple).

Il est essentiel pour les propriétaires de se conformer aux obligations de débroussaillage et aux interdictions de brûlage en tas, non seulement pour prévenir les risques d'incendie, mais aussi pour éviter les sanctions prévues par la loi.

Les propriétaires peuvent se renseigner en mairie pour de plus amples renseignements.

Vos démarches en ligne

Carte Grise – Certificat d’Immatriculation



Lors de l'achat ou de la vente d'un véhicule ainsi qu'en cas d'emménagement dans la commune, les démarches pour la carte grise peuvent s'effectuer sur le site officiel gouvernemental :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>.

Attention, il existe d'autres sites frauduleux, dont l'apparence donne l'impression d'avoir à faire à un site gouvernemental, qui proposent les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût supérieur.

Si vous éprouvez des difficultés à effectuer votre demande sur le site officiel, vous pouvez vous tourner vers un garagiste agréé par la préfecture qui vous aidera pour vos démarches.

Consultez la vidéo de l'ANTS pour vous guider dans les démarches pour refaire votre carte grise.



Urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commune dispose d'un service de saisine par voie électronique pour déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclarations préalables et certificats d'urbanisme).

A l'avenir, fini le papier et les nombreuses copies à déposer en Mairie, ce service en ligne doit se substituer à la transmission de courriers entre les différents services instructeurs et aux impressions de multiples dossiers.



Pour vous connecter sur cette plateforme et déposer un dossier en ligne, rien de plus simple :

1. Rendez-vous sur le site :

<https://sve.sirap.fr/#/048099/connexion>

ou en flashant le QR Code



2. Créez votre compte et déposez votre nouvelle demande.

La création de votre dossier d'urbanisme est intuitive (cartographie en ligne, guide des pièces à fournir, ...).

Une fois la demande déposée, il est toujours possible de modifier sa déclaration ou d'apporter des pièces complémentaires.

Pour tout renseignement ou assistance pour déposer votre dossier

Contactez la mairie au 04.66.32.72.17 pour le Monastier et au 04.66.32.70.06 pour Chirac

Pensez à anticiper le dépôt de vos dossiers.

Actualités des écoles

École Publique Claude ÉRIGNAC



Cet hiver, les enfants de l'école Claude Erignac ont pu profiter des joies de la neige tombée au col de Bonnecombe.

Plus bas, au fond de la vallée, si vous vous promenez au parc du Monastier, vous pourrez y découvrir des arbres fruitiers plantés par les élèves de CP/CE1 avec l'aide de Jacky Brard, ancien jardinier professionnel.

La mairie avait préparé le terrain, en creusant les trous au tractopelle et en les comblant de terre végétale ; les fruitiers sont alignés avec les arbres déjà présents.

Les grandes sections ont découvert les raquettes lors d'une petite randonnée sur le site de Bonnecombe.

Quant aux 3 classes d'élémentaire (du CP au CM2), après une sortie ski d'entraînement, elles ont participé aux rencontres hivernales de l'Union Sportive le 16 février. Plus de 100 élèves de diverses écoles se sont regroupées afin de participer aux ateliers proposés : slaloms, courses, biathlons, relais ...

Une belle journée ensoleillée durant laquelle les enfants ont pu partager des émotions, les joies de la glisse, le dépassement de soi et le sport d'équipe. Les enseignants sont fiers de leurs élèves car ces sorties annuelles ont développé des compétences d'autonomie et de connaissances de la montagne qui portent leurs fruits d'une année sur l'autre.

Il y a un Poirier Crèmeusine, un Cognassier et un Pommier Grasse de Chirac. Ce sont des variétés anciennes. Les enfants pourront ainsi suivre leur évolution et profiter de leurs fruits tout au long de leur scolarité.



Association des Parents d'Elèves École Publique Claude ÉRIGNAC

Les bronzés sur la piste... de danse.

Samedi 25 février, c'était « Soirée Bronzés font du ski » au Monastier, organisée par l'APE de l'école Claude Erignac. Le décor était montagnard : de la paire de ski à la luge en bois en passant par des remonte-fesses qui traversaient la salle Colucci ! La plupart avait misé sur le bonnet, les paires de lunettes de ski ou le pull d'hiver, mais certains courageux s'étaient équipés de la tête aux pieds et ont pu tester la piste de danse en boots et combinaisons vintages. Il fallait avoir révisé ses classiques pour participer aux épreuves prévues par Lou Montagnard : quizz et mache-mots sur les citations qui nous ont rappelées un Jean-Claude Dusse malheureux en amour ou encore une Nathalie Morin qui n'aime pas trop la neige molle.



Après la truffade accompagnée de sa « crêpe Gigi » (l'Association avait prévu de la pâte et du sucre...ouf!), les Bronzés du Monastier ont pu s'affronter sur les skis « coopératifs » : à 6 sur un même ski, il fallait être synchro ! La soirée s'est terminée sur la piste de ... danse faute de neige.



Une belle soirée festive et chaleureuse comme on les aime à Bourgs sur Colagne... n'est-ce pas ?

Après le Vide-Grenier du 16 avril, le bureau de l'association s'attaque au repas de fin d'année fin juin.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Actualités des écoles

École Privée Sainte Angèle

Voici quelques moments forts de ce deuxième trimestre pour nos élèves, grands et petits !

Au niveau sport, les élèves de la GS au CM2 ont profité de la neige tombée en janvier en bénéficiant de deux sorties ski ou raquette à Bonnecombe. Un grand merci à l'APEL et à l'UGSEL Lozère pour le financement de la location du matériel et du transport.



Sortie raquette à Bonnecombe

Toutes les classes ont commencé en mars leur cycle ping-pong avec Stéphane du club de tennis de table. Un grand merci à l'APEL pour le financement de ce cycle.

Les élèves de GS au CM2 ont également été initiés à la sophrologie lors de 5 séances avec Mme Antoine.

Ce deuxième trimestre a réellement été axé sur le « Sport Santé : Bien dans son corps, bien dans sa tête » notamment avec l'intervention dans les classes de la présidente APEL Aurélie Baffie, en co-animation avec les enseignantes, pour un temps de prévention sur la sédentarité, le temps écran, ainsi que l'importance d'une bonne alimentation et d'une activité physique régulière.

Tous les enfants ont pu compléter leur parcours artistique et culturel en allant au cinéma Trianon de Marvejols visionner des films prévus dans le programme « Ecole et cinéma ».

Les élèves de GS et CE1 sont également allés voir l'expo photo du Photo Club de Chirac au musée St Jean. Les élèves de CM1 CM2 ont bénéficié de deux cours d'espagnol par un professeur du Collège Notre Dame.

L'école a également organisé la Finale Départementale des Petits Champions de la Lecture dans la salle du Conseil de la mairie du Monastier. C'est Juliette (CM2) qui a brillamment représenté notre école.



Elle a lu un très beau passage du livre « Emile et Mado, enfants de la résistance » de S. de Mullenheim, devant un jury de cinq personnes. C'est elle qui représentera la Lozère en finale régionale. Toute l'école est très fière d'elle ! Bravo Juliette ! Se profile déjà la fin de l'année.

Les voyages scolaires sont déjà dans les esprits de tous notamment des CE2 CM1 CM2 qui vont partir visiter Paris.

Infos Associatives

Les Randonneurs de la FARE

Le programme des sorties prévues est établi jusqu'au mois de juin inclus. Celui du deuxième semestre le sera très bientôt.

Les sorties du début de cette année ont vu une vingtaine de randonneurs pour chacune d'entre elles. Certaines ont été agrémentées soit de la galette des rois soit de crêpes savoureuses ! Il faut bien s'alimenter lorsque l'on se dépense ! Le temps étant très favorable en ce mois de février, des sorties hors programme initial et en semaine ont été réalisées en plus, pour la plus grande satisfaction de certains d'entre nous.



Programme des prochaines sorties

07/05 : Le Moulin de la Fuolle

14/05 : Panorama des Monts-Verts

28/05 : Le Viala

04/06 : Les Trucs de la Garde

11/06 : Pierrefiche et le Moulin de Bartassou

08/06 : Saint Urcize /Nasbinals

Avec ce magnifique programme, il ne reste plus qu'à préparer les chaussures, bâtons et sac à dos et c'est parti ! N'hésitez pas à nous rejoindre, en attendant prenez soin de vous.

Contact : 06 22 26 69 84 - Christian.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Infos Associatives

Comité des Fêtes de Chirac

La Période estivale est là avec son lot de festivités que nous organisons avec joie pour vous !

Réservez votre Week-end du 30 Juin, 1 et 2 Juillet pour la Fête de Chirac !

Nous démarrerons l'apéro-grillade en musique avec les 4L le vendredi et en soirée DJ Patou. Le Samedi un tournoi de rugby au toucher et un concours de pétanque au stade, suivi d'un concert avec les groupes « Entre nous » et Master plaster » et du feu d'artifice !

La fête du Pain est aussi en cours de préparation pour les 18 et 19 août, avec comme chaque année la vente de pains et brioches au four et dans les campagnes, un repas animé le samedi soir et diverses animations toute la journée dans le village (Vide-grenier, marché artisanal...)

Toute personne souhaitant rejoindre notre équipe sera la bienvenue.

Programme Fête de CHIRAC 2023

Vendredi 30 Juin :

19 H : Apéro Grillade avec les 4L

22 H: Soirée avec DJ Patou

Samedi 1er Juillet :

9 H : Tournoi de Rugby au stade

14 H : Concours de pétanque au stade

19 H : Apéro Grillade

Concert avec « Entre nous » et « Master Plaster »

22H30 : Feu d'artifice

Le Dimanche après avoir déjeuné à la fourchette vous pourrez voir ou participer à la Course de Caisses à savon de Chirac animé par DJ Lou Montagnard et Loz'Banda !

Nous finirons la soirée avec un Karaoké animé par Lou Montagnard.

Vous trouverez le programme complet ci-dessous.

Dimanche 2 Juillet :

8 H : Déjeuner manouls

14 H : courses de caisses à savon animé par Lou Montagnard et Loz'Banda

19 H : Apéro Grillade et soirée Karaoké avec DJ Lou Montagnard

Tout le week-end : buvette et restauration sur place, attractions foraines !

Comité des Fêtes du Monastier

La première manifestation a eu lieu le 18 février « Soirée Carnaval » animée par DJ Nico.

Suivie du 1^{er} mai par une nouveauté : « La Rando du Muguet », qui vient en remplacement de la Monastérienne, en partenariat avec le Cyclo Club Marvejolais. Divers parcours ont été proposés : en vélo route, VTT ou VAE avec un départ du stade du Chambon.

A vos agendas !

- ✓ **Le 10 et 11 Juin :** Fête Votive du village au stade du Chambon. Diverses activités seront proposées.
- ✓ **Le 21 Juin :** Fête de la Musique en partenariat avec le Foyer Rural, place du Teil (ou salle Colucci selon le temps).
- ✓ **Le 13 Juillet :** Fête Nationale, animée par Guillaume Caparos, au stade du Chambon à partir de 19h.
- ✓ **Le 15 Août :** Vide Grenier avec marché des artisans et marché des producteurs, au stade du Chambon.
- ✓ **Le 22 Septembre :** Concours de Belote à la salle Colucci.
- ✓ **Le 4 Novembre :** Soirée « Année 80 », animée par DJ Patou, salle Colucci à partir de 19h.
- ✓ **Le 26 Novembre :** Marché de Noël », en partenariat avec le Foyer Rural et l'Association Familiale, salle Colucci et René Grousset.

Le comité des fêtes vous dit à très vite afin de vous retrouver sur nos différentes manifestations !

Infos Associatives

Pétanque MONASTIÉRAINE

La Pétanque MONASTIÉRAINE est devenue PETANQUE Bourgs-sur-Colagne.



Christian LARBAUD, président pendant de nombreuses années, a souhaité céder sa place. Sandrine PRUNIERES assume désormais cette fonction.

Le club poursuivra l'animation des concours des fêtes votives et celui des 33 heures contre le cancer, il organisera également des animations « doublettes à la mélée » les mardis de juillet et août, alternativement au Chambon et à Chirac. Une affiche sera éditée, elle reprendra les dates, heures et lieux de toutes ces rencontres, ouvertes à tous (licenciés et non licenciés).

Les joueurs licenciés seront présents, cette saison, sur diverses compétitions : Championnats Départementaux et Championnats de Clubs Open, Vétéran et Féminin. Coupe de Lozère et concours officiels.

Si vous souhaitez également vous licencier pour participer « officiellement » aux concours et championnats divers, les membres du club vous accueilleront avec plaisir. Les entraînements ont lieu le jeudi soir.

Contacter Sandrine (06.79.43.77.99) qui vous donnera tous les renseignements.

Rencontres Photographiques de Chirac



Les dixièmes Rencontres Photographiques du Photo-Club Lot-Colagne de Chirac se sont déroulées dans la salle Colucci du Monastier et au Musée Saint-Jean de Chirac. La grosse animation regroupant les expositions de photographies réalisées par des artistes invités de renom à la Maison du Temps Libre de Chirac n'a pas pu être organisée cette année car l'édifice est en réfection totale. Quoi qu'il en soit, les adhérents ont présenté une centaine de photos les 24, 25 et 26 mars salle Colucci sur les thèmes "*nature*" et "*noir et blanc*" et presque autant au Musée Saint-Jean sur les thèmes "*scènes de rue*", "*photo-montage*", "*mini expo*" et "*paréidolies*". Le Musée Saint-Jean, qui accueille l'expo traditionnelle du club (27^{ème} édition cette année) a joué les prolongations le week-end suivant.

Les paréidolies, facéties de la nature qui permettent d'identifier des formes particulières dans un paysage ou dans un nuage, ont bien amusé les photographes mais aussi et surtout les visiteurs qui ont fait travailler leur imagination. Un jeu de reconnaissance, qui a connu un vif succès, a été mis en place par les organisateurs. Les auteurs des meilleures réponses ont été récompensés par des cadeaux offerts par le Conseil Départemental.



N'hésitez pas à leur rendre visite sur leur site Internet :
<https://photoclubchirac.org/>

Le vernissage du vendredi soir a réuni des élus, des personnalités invitées, des clubs photos de Mende et de Sévérac et une grande partie des adhérents dans la salle Saint-Jean autour du verre de l'amitié.

Toutes les photos exposées ont été réalisées de A à Z par les adhérents, depuis la prise de vue jusqu'au tirage définitif en passant par la retouche.

Il faut dire que le club, qui existe depuis plus de 40 ans maintenant, a su se moderniser et acquérir du matériel professionnel (imprimante, écran et logiciels) de plus en plus performant.

Paul Honnorat, le président, sait gérer avec efficacité la bonne marche de ce club dynamique et il est épaulé par des spécialistes incollables dans leurs domaines.

Il convient de noter que ces expositions ne pourraient pas exister sans les soutiens de la mairie de Bourg-sur-Colagne et du Conseil Départemental de la Lozère, sans oublier les bénévoles qui préparent l'événement depuis de nombreuses semaines.

Infos Associatives

Foyer Rural Le Monastier

Le premier trimestre se termine avec un emploi du temps chargé pour les bénévoles du foyer rural. Le 28 janvier l'assemblée générale a réuni adhérents, bénévoles, administrateurs. A ce jour nous comptons 220 adhésions. Tous les bilans sont positifs preuve de la bonne santé de notre association. Le 29 janvier le vide dressing a connu un vif succès auprès des vendeurs mais a souffert du manque de visiteurs et acheteurs, cependant la demande nous a été faite de renouveler cette manifestation.



Du 27 février au 3 mars nous avons proposé un stage cirque animé par Nicolas Delclite. 34 enfants ou adolescents se sont inscrits. Cette activité est attendue. Le vendredi une petite représentation nous a donné un aperçu des acquis. Un moment de convivialité a suivi, fort apprécié de tous, c'est toujours un lieu d'échange entre les parents l'intervenant et les responsables du foyer rural.

E.S.C.M.

La mi-saison étant passée, le bilan sportif de notre club de football est plutôt contrasté. En ce qui concerne les équipes séniors, après la saison passée qui avait été plutôt faste, notamment en ce qui concerne les victoires en coupe de Lozère pour l'équipe première, et la victoire en challenge ANIOR pour l'équipe réserve, le club a subi des départs de joueurs cadres, et le temps est donc à la reconstruction. Notre club a cependant enregistré des arrivées de jeunes joueurs qui avec le temps, l'encadrement des joueurs cadres, plus anciens et bien évidemment l'excellent travail des entraîneurs Kader et Lambert, Jean-Luc et William, laissent augurer de très bons résultats dans l'avenir. Déjà cette mi-saison a permis d'assister à de très bonnes prestations et à de bons résultats de la part de nos équipes. Notre péché est très certainement une irrégularité due soit aux blessures, soit à un manque d'engagement lors de certains matchs. Mais nous pouvons rester optimistes nos joueurs et particulièrement leurs entraîneurs restant très motivés et très attachés à notre club.

La grande satisfaction vient de notre section jeunes, pour partie en entente avec Marvejols-Sports qui enregistre de très bons résultats grâce au talent de nos jeunes joueurs, mais également à l'excellent travail, et l'engagement de leurs éducateurs. De ce point de vue l'avenir du club paraît être assuré.

Le 4 mars « fête du cochon » c'est avec un réel plaisir que nous avons renoué avec la tradition, après 2 ans d'absence pour cause de pandémie .Les participants ont pu danser avec l'orchestre « Tonus Musette ».



Dates à venir

- ✓ **29 avril :** spectacle par la troupe « un,deux,trois...Soleils ! L'enfant sauvage 20h30 salle Colucci
- ✓ **21 juin :** fête de la musique avec le comité des fêtes

La formation est bien évidemment le plus sûr moyen d'assurer l'avenir de notre club en intégrant au fur et à mesure des joueurs du cru dans nos équipes séniors. Donc restons optimistes et continuons de soutenir aussi nombreux nos équipes le dimanche au stade Marceau Crespin, car non seulement ils en ont besoin, mais ils le méritent.

Outre les résultats sportifs, nous sommes en pleine préparation du Tournoi du Cœur, évènement ô combien important pour notre club et qui se déroulera cette année le 27 Mai, organisé au profit des trois associations : Charlotte Memory, Cardio-collègues 48 et 33 heures contre le cancer. Nous souhaitons bien évidemment que ce tournoi placé sous le signe du cœur et de la générosité connaisse le succès habituel, mais nous n'en doutons pas. Nous tenons à remercier la commune de Bourgs sur Colagne pour son aide, ainsi que tous nos partenaires et tous les bénévoles sans lesquels, rien ne serait possible.

Un grand merci également à Bernard SALTEL qui continue d'entretenir de façon exemplaire notre terrain de football afin que la pelouse soit toujours aussi parfaite. **Vive l'ESCM et rendez-vous donc tous les dimanches de match pour soutenir nos équipes jusqu'au terme de la saison, et réussir cette année de transition de la meilleure des manières.** Nous comptons tous sur votre soutien. Un grand merci à tous les supporters, bénévoles et partenaires.

Infos Associatives

Bourgs sur Colagne, la mise en valeur du patrimoine se met en route pour 2023 et 2024

Le 10 février dernier, lors d'un temps convivial, près de 15 membres de l'**Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du Patrimoine de Bourgs-sur-Colagne** se sont retrouvés dans une salle municipale au Monastier. Le but de cette rencontre était de mettre en œuvre les projets d'activité de l'Association pour 2023 et 2024.

De cet échange riche, sont ressorties les activités suivantes :

- **Activités-découvertes du patrimoine :**

= Visite de l'église de Pin et son cimetière attenant avec les plus anciennes sépultures de Lozère (époque mérovingienne), avec la découverte commentée des vitraux réalisés par le maître-verrier Paul DUKERT. Date pressentie : le 11 mai prochain à 15 heures.

= Visite à Mende du nouveau Musée du Gévaudan le 13 avril à 15 heures (sous réserve de l'accord de la Conservation du Musée).

= Visite du chantier de restauration de l'Hôtel de ROUVIÈRE (XVIIème s.) à Marvejols sous la conduite de son propriétaire, Geoffrey MALAVAL. A noter que la Mission BERN a retenu ce site pour 2022. La date sera définitivement fixée pour juin ou juillet, suivant la disponibilité du propriétaire et l'avancée des travaux.

= Visite du Musée privé de la 2 CV à Chirac : date à fixer avec son propriétaire Denis SCHIRA automne 2023.

- **Inventaire des ponts et moulins** sur les différents cours d'eau de la commune de Bourgs-sur-Colagne en vue de documenter les sites et les randonnées organisées par diverses associations. Deux membres se sont proposés pour effectuer ce travail en 2023 : Denis SCHIRA et Didier DASTARAC.

- Recensement et documentation photographique des **chapiteaux romans des églises de Chirac, du Monastier et de Pin** en vue de réaliser un livret de présentation de leur utilité architecturale et de leur signification. Parution envisagée pour 2024. Suivi assuré par Didier DASTARAC, aidé de plusieurs membres et du Photo-club de Chirac.

- Poursuite en 2023 de l'inventaire et de la présentation des **rues et voies de la commune**. Les premières présentations sont consultables sur le site internet de la commune de Bourgs-sur-Colagne.

- Accueil, après exposition aux Archives départementales de la Lozère, d'une **exposition sur les cartulaires** dans l'ancienne chapelle Saint-Jean de Chirac en 2023 ou 2024, suivant la disponibilité. Suivi assuré par Didier DASTARAC et Clotilde CROUZIER.

- Projet d'une **exposition photographique sur les voies ferrées** traversant la commune : Paris-Béziers-Perpignan et le *Translozérien* ouvert en 1902. Le Monastier a été le lieu choisi comme nœud ferroviaire. Projet porté pour 2024 avec l'aide du Photo-club de Chirac et des Archives départementales de la Lozère (fonds *EIMAR de JABRUN*). Suivi assuré par Didier DASTARAC et Denis SCHIRA.

- Reprise des **visites-conférences** sur l'Aubrac, la vallée de la Colagne et sur la laine dans le cours de l'histoire XIème XXème siècles. Notre Association apportera son concours à l'Association *Lauzes vivantes* organisatrice de ces visites-conférences dès l'été 2023. Suivi assuré par Christine de CHAMBRUN, présidente de *Lauzes vivantes*, et Didier DASTARAC.

- Projet pour 2024 d'un **Salon du Livre ancien et des gravures anciennes**, assorti de concours de dessins, gravures et de présentation des maisons d'édition lozériennes dans les deux bourgs de Chirac et du Monastier. Date pressentie juin 2024.

- Participation à la **Journée citoyenne** organisée à l'initiative de la Commune de Bourgs-sur-Colagne. La Mairie a fixé la date du 3 juin 2023. Au cours de cette journée sera organisé un chantier dé poussierage des chapiteaux et des vitraux des églises de Chirac, du Monastier et de Pin. Inscription auprès du président Didier DASTARAC et de la trésorière Thérèse SOULIER.

Pour tous renseignements :

Association pour la sauvegarde et la mise en valeur de la commune de Bourgs-sur-Colagne

Didier DASTARAC : dastaracdidier@yahoo.fr tél. : 06 81 58 60 69
Thérèse SOULIER : thmath@wanadoo.fr

Infos Associatives

Club de l'Amitié Chirac / Générations-mouvement

Depuis la dernière gazette de décembre de nombreuses activités ont eu lieu :

- Le repas le 8/12/2022 au lycée hôtelier de Saint Chély avec visite du musée de la métallurgie ce fut un moment de rencontre et riche pour nos papilles.
- Le repas de Noël le samedi 17/12/2022 à la salle Colucci du Monastier. Ce fut une journée conviviale, pleine de richesses, une décoration splendide, un repas qui a été apprécié par chacun : Qui disait à quand le prochain ?
- L'assemblée générale a eu lieu le 17/12 à la salle René Grousset, des projets de sortie et de voyages ont été proposés. Mais quand notre Conseil d'administration avait été élu, une voix s'est élevée pour solliciter un regroupement avec le club du Bon Accueil. L'assemblée générale a donné son accord à condition de conserver les deux salles pour permettre à chacun de participer.

Suite à cette demande une réunion des deux conseils d'administration a été prévue, malheureusement un bureau n'a pas pu être réalisé par manque de personnes représentant le Club du Bon Accueil. **Nous avons donc constitué le bureau du club de l'Amitié mais nous restons toujours ouverts et prêts à refaire un nouveau bureau les deux clubs réunis.**

Les projets 2023

- ✓ La remise à niveau du code de la route aura lieu le jeudi 30 mars à la salle René Grousset à 14 heures
- ✓ Un atelier mémoire débutera le 18 avril en lien avec l'Arcopred.
- ✓ Un voyage départemental est fixé pour le Portugal du 30 avril 2023 au 7 mai 2023. Si vous le souhaitez pensez à vous inscrire.
- ✓ Nous prévoyons la visite du musée « La Bête du Gévaudan » avec repas probablement : date à fixer en mai.
- ✓ Repas - spectacle au Cabaret des sables au Grau du Roi sur le thème équestre et flamenco : 79 euros par personne.
- ✓ Jeudi 22 juin pique-nique aux Salelles avec diverses activités : balade, pétanque ... : 5 euros.
- ✓ A confirmer visite du Mont Aigoual, spectacle équestre à Ruynes en Margeride au mois d'août.
- ✓ Voyage à Calella avec aide ANCV du 3 au 10 septembre ou du 10 au 17 septembre : 750 euros sans aide, avec aide ANCV 194 euros en moins.
- ✓ Du 17 au 21 septembre les plages du débarquement : 730 euros par personne.
- ✓ Du 18 au 21 octobre Saint Tropez pour 380 euros par personne.
- ✓ Le 4 ou le 5 novembre visite du salon du chocolat à Rodez.
- ✓ Il est également prévu une formation premier secours et toutes les activités ; belote, jeux, pétanque, marche et chorale : déjà deux interventions à la Villa Saint Jean une à l'Adoration, Chanac.

Pour ceux qui le souhaitent les cartes sont toujours disponibles au Club, à la salle des associations.



Avant de terminer nous vous souhaitons à tous un beau et joyeux printemps et une bonne santé.

Pour plus d'informations contacter :

Emilie : 06 88 45 60 00
Marie Thé : 06 48 78 25 34
Eliane : 06 79 48 59 71

Infos Associatives

L'église de Volmanières



Malgré l'incertitude de l'heure et les nombreux contremorts, la restauration de l'église de Volmanières, œuvre de longue haleine, s'est poursuivie, à un rythme peut-être moins soutenu que l'on ne l'aurait espéré.

Ces travaux se résument ainsi : poursuite de la sécurisation de la couverture de l'église et couverture de la sacristie.

Les projets esquissés demeurent : ils concernent la révision complète de la couverture de la nef et du chœur, la réalisation des enduits intérieurs de la sacristie ainsi que la réfection du parquet, sans compter l'arasement des murs et la pose intégrale des gouttières et des descentes.

Tous les travaux entrepris ces dernières années ont évité la ruine de l'édifice et ceux que l'on poursuit ont l'ambition de rendre à cette église de campagne sa vocation première.

Pour soutenir cette association œuvrant à la sauvegarde d'un monument de la commune de Bourgs-sur-Colagne, vous pouvez envoyer votre cotisation, fixée à 10 euros, à la trésorière : Madame Lucienne Bayssade, 14, route de l'Aubrac Le Monastier Bourgs-sur-Colagne 48100. (Possibilité de payer par chèque libellé à l'ordre de : Association pour la sauvegarde de l'église de Volmanières).

« Ensemble contre le cancer » 20 ans



20 ans qu'une soixantaine de bénévoles s'investissent au sein de notre association afin de redonner espoir et bonheur de vivre à ceux et celles touchés par la maladie.

20 ans que chacun d'entre vous, habitants de la commune, des communes environnantes, commerçants, artisans, professeurs et conférenciers des instituts de lutte contre le cancer, grâce à votre soutien, dons, participation à toutes les animations, contribuez à vaincre la maladie.

Aussi, le conseil d'administration d'ensemble contre le cancer tient à vous remercier et vous invite à participer au marché aux fleurs le 8 mai, au petit déjeuner aux manouls ainsi qu'au loto du 14 juillet, et bien sûr les 6 et 7 octobre prochains avec la traditionnelle vente de pains et fougasses, le repas du samedi 7 à midi, l'apéro dinatoire et le trail qui clôturera la soirée.

L'ensemble des bénévoles tient aussi tout particulièrement à remercier et rendre hommage à M. Yvan Dalle qui pendant 14 ans a présidé et mis ses compétences, son dévouement, sa générosité au service d'ensemble contre le cancer. Très impliqué il reste membre actif de notre association.



Si comme Yvan et tous les autres bénévoles vous souhaitez vous engagez, donner un coup de main, n'hésitez pas à nous contacter : eccbourgssurcolagne@gmail.com

La Presse en parle ...

Tir à l'Arc : un concours départemental à Chirac



Les licenciés des Archers de la Fare de Chirac qui ont participé à l'organisation du concours. Photo S.Gleize

Le concours départemental de tir à l'arc en salle 2 x 18 m organisé par les Archers de la Fare de Chirac a eu lieu le 22 janvier. Michel Thuault, initiateur et propagateur du tir à l'arc en Lozère a profité de cette occasion pour venir dire adieu à ses amis et archers, pratiquants et supporters depuis 1972, en offrant à tous les participants une coupe-statue "Trophée Michel Thuault 1946-2022". Il a découvert le tir à l'arc en 1942, réfugié pendant la guerre. La paix revenue, il a continué à se perfectionner, licencié dans une troupe scoute en 1946 dans la Nièvre. Marié à une Lozérienne, il revient dans la région et est embauché à la Direction départementale de la Jeunesse et des sports à Mende.

Au fil des années, neuf compagnies de tir à l'arc seront fondées, dont sept fonctionnent encore. Avec ses 90 ans dans quelques jours, le passionné pense qu'il a bien mérité sa retraite !

Article Lozère Nouvelle - Publié le 05/02/2023

Inauguration d'un nouvel espace bar café au Nid des délices



Mercredi 15 février à Chirac, la direction du Clos du nid, la municipalité et l'Esat (Établissement et service d'aide par le travail) La Colagne s'étaient donné rendez-vous au Nid des délices, route du val de Colagne, à Chirac. Cette boutique a été ouverte en juillet 2021 dans l'optique de diversifier les activités de l'Esat et d'offrir la possibilité à des personnes en situation de handicap de se professionnaliser dans les métiers de la vente.

Le concept de la boutique est d'associer une épicerie fine et un salon de thé, le tout tenu par quatre travailleurs en situation de handicap encadrés par un moniteur éducateur. Ce projet a la volonté d'être fermement ancré dans le tissu économique local et de participer activement à la mise en place des circuits courts sur le territoire.

De nombreux produits sont proposés

On y trouve des produits réalisés par les travailleurs handicapés dans le cadre de l'activité Damaselles, des confiseries, également des produits fabriqués localement en Lozère : le K-lumets, allume-feu écologiques, le miel produit par l'atelier apiculture de l'Esat, la farine du moulin de la Colagne, les chocolats Carré passion de Saint-Germain-du-Teil, les huiles essentielles Essentiagua de la Tieule, les limonades des brasseurs de la Jonte, des tartinables du causse de Sauveterre ou des crèmes glacées des Salces.

L'installation a été possible grâce à la commune qui a octroyé une gratuité de loyer dans le cadre de l'opération Ma boutique à l'essai.

Avec Cafés joyeux

Depuis le mois de janvier, l'espace salon de thé a été agrémenté d'un bar où sont désormais servis des cafés issus d'un partenariat avec Cafés joyeux, famille de cafés-restaurants solidaires et inclusifs qui emploient et forment des personnes en situation de handicap dans les métiers de la restauration et du service. C'est donc autour de ce nouvel espace que le Clos du nid et la municipalité ont apposé leur signature sur le bail, pour une location pérenne de la boutique.

Article Midi Libre - Publié le 28/02/2023

Zoom sur les Incivilités

Obligation de propriétaire

La divagation des chiens est un problème commun.



Les chiens qui se promènent sans laisse peuvent causer des dommages à la propriété, attaquer d'autres animaux et même blesser des personnes.

Les propriétaires de chiens sont responsables de la sécurité de leur animal de compagnie, mais ils peuvent également être tenus responsables des dommages causés par leur chien lorsqu'il est en liberté.

Bibliothèque du Monastier

Horaires et jours d'ouverture de la bibliothèque

Les mercredis de 10h30 à 11h30
et les 1^{er} et 3^{ème} samedis de 10h30 à 11h30

Bibliothèque de Chirac

Horaires et jours d'ouverture de la bibliothèque

Les mercredis de 16h00 à 18h00
et les samedis de 10h00 à 12h00

Rérospectives des délibérations : Janvier à Avril 2023

- ↳ 01/2023 : Démolition de la maison Solignac à Moriès
- ↳ 02/2023 : Choix des entreprises pour l'aménagement de l'ancienne poste du Monastier
- ↳ 03/2023 : Demandes de subvention pour la réhabilitation de l'école de Chirac en logements
- ↳ 04/2023 : Participation des communes aux transports scolaires – Année 2020/2021
- ↳ 05/2023 : Taxe d'aménagement – modalités de répartition
- ↳ 06/2023 : Tarifs des gîtes de Chirac et du gîte d'étape du Monastier 2023/2024
- ↳ 07/2023 : Mise en place d'une Zone d'Aménagement Différé au centre bourg de Chirac
- ↳ 08/2023 : Adhésion à la procédure de Médiation Préalable Obligatoire dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Lozère
- ↳ 09/2023 : Fonds de réserve d'Appui aux Territoires 2023
- ↳ 10/2023 : Subventions aux associations 2023
- ↳ 11/2023 : Achat d'une grange à Moriès
- ↳ 12/2023 : Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre des Fonds Vert de l'ADEME pour la rénovation énergétique de l'école de Chirac dans le cadre de sa réhabilitation
- ↳ 13/2023 : Programme de labellisation « Villes et Villages Fleuris » 2023
- ↳ 14/2023 : Charte d'engagement des employeurs publics lozériens – CDG48
- ↳ 15/2023 : Adoption de l'Avant-Projet Définitif et du budget global de la réhabilitation de l'école de Chirac et transformation en 6 logements
- ↳ 16/2023 : Modification du plan de financement pour la réhabilitation de l'école de Chirac et transformation en logements et modification des demandes de subvention de l'Etat, la Région Occitanie, le Conseil Départemental de Lozère et l'ADEME
- ↳ 17/2023 : Désignation du médiateur de la consommation
- ↳ 18/2023 : Budget Principal de la Commune – Approbation du compte administratif 2022
- ↳ 19/2023 : Budget Principal de la Commune – Approbation du compte de gestion 2022
- ↳ 20/2023 : Vote de l'affectation du résultat 2022 – budget principal de la Commune
- ↳ 21/2023 : Vote des taux des taxes locales
- ↳ 22/2023 : Budget Principal de la Commune – Vote du budget primitif 2023
- ↳ 23/2023 : Subvention au budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour 2023

Les délibérations sont consultables en intégralité dans les Procès-Verbaux des Conseils Municipaux soit sur le site de la Mairie : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>, soit à l'affichage en Mairie.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Etat Civil

Conformément à la réglementation, nous ne pouvons plus publier l'état civil.

La mairie vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, ou du décès de votre proche dans le bulletin municipal.

Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord.

Recensement



Infos pratiques

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Services de Garde Médecin (Nuits et WE) :

0 810 60 46 08

Services de Garde Pharmacie (Nuits et WE) :
32 37

Dr MASSON (Généraliste) : 04 66 31 03 87

Dr SURCA (Gynécologue) : 04 66 31 92 88

Mme FOUBERT/M. SEGUIN (Infirmiers) : 06 62 42 67 73 / 06 82 22 56 09 / 04 66 47 39 58

Cabinet GILLES (Kiné) : 04 66 45 89 56

Cabinet ROMAN (Kiné): 04 66 48 57 34

Mme AMBIGUES (Psychologue) : 06.16.02.18.99

M. LACAGE (Praticien en Shiatsu) : 06 21 38 77 65

Mme LENGRAND (Naturopathe) : 06 36 05 01 89

M et Mme MARRA (Médecines Douces) :

07 63 59 40 30 / 06 71 34 73 67

Mme PENAS (Ostéopathe) : 06 62 41 16 06

Mme ROBERT (Psychomotricienne) : 06 49 88 68 57

Assistantes Maternelles :

Maison d'Assistantes Maternelles « Les enfants d'abords » : Mélanie ROUVIERE / Isabelle CHAUSSINAND : 06 79 71 67 75 - ZA Entraygues - Traversée de l'AOURO
CABIROU Nadine : 04 66 32 79 76 – Fabrèges
CONORT Océane : 06 79 98 22 94 - 6 Rue des Eschampets

GUNS Élodie: 06 38 82 51 92 - 10 Chemin de Montjézieu
FIELBAL Delphine : 06 68 13 41 14 - 3 Rue du Vialaret
SOUBRIER Shirley : 06 15 41 47 84 - 1 Rue du Grand Travers
SEGUIN Nathalie : 04 66 32 43 31 - Route des Orchidées

Votre Mairie

Contact : mairie@bourgssurcolagne.fr

Mairie de Bourgs sur Colagne

26, Avenue de la République
Le Monastier
48100 BOURGS SUR COLAGNE
Tel : 04 66 32 72 17

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi :
10h-12h / 14h-16h
Le vendredi et samedi 10h-12h

QR Code :
[site de Bourgs sur Colagne](http://site.de.bourgs.sur.colagne)



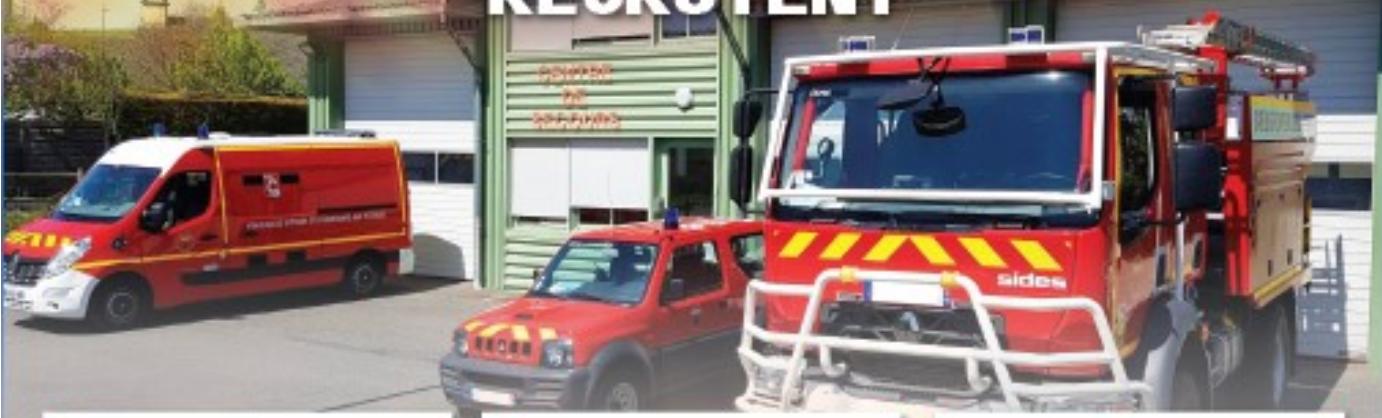
Mairie annexe de Chirac

Quartier du Rieu
Chirac
48100 BOURGS SUR COLAGNE
Tel : 04 66 32 70 06

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Le vendredi 8h30-12h / 13h30-17h

URGENCE

LES SAPEURS POMPIERS DE CHIRAC RECRUTENT



Vous avez entre 16 et 55 ans

Vous habitez sur les communes de SAINT BONNET DE CHIRAC ou BOURGS SUR COLAGNE

Vous avez envie d'être UTILE et de RENDRE SERVICE AUX AUTRES

REJOIGNEZ-NOUS !

+ de Renseignements :

Centre de secours de Chirac cischirac@sdis48.fr

Chef de Centre : Benjamin B. 0777192647

Traverse de l'Aouro - ZA d'Entraygues - Chirac - 48100 BOURGS SUR COLAGNE

VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS et NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !